



Rencontre d'informations pour les compétitions

23 février 2022

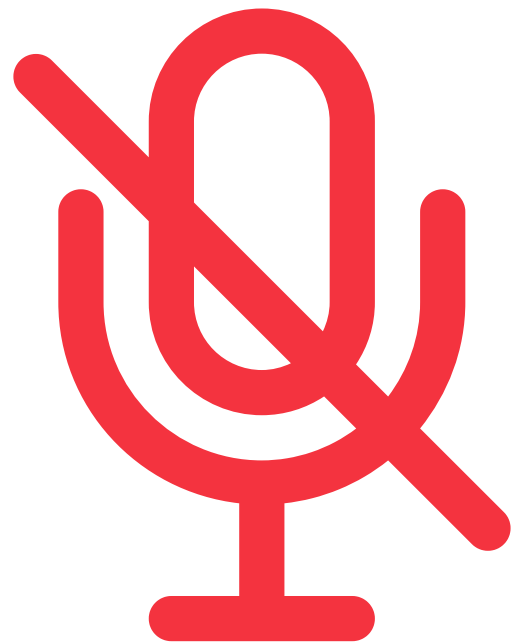


ODRE DU JOUR



1. Balises de rencontre et présences, check in!
2. Calendrier modifié et mise à jour
 - Admission aux championnats provinciaux
 - Particularités du statut espoir
 - Clarification programme maîtres
3. Entraîneur·e·s admissibles pour les compétitions
 - Bracelets
4. Règles COVID en compétition
 - Masques de procédure
 - Procédures selon les installations / spécifications
5. Évaluations en compétition et formations à venir
6. Mes premiers Jeux
7. Inclusion et vestiaires
8. Officiel·le·s
 - Évaluation des figures en virtuel
 - Réunions préparatoires
 - Inscription des officiel·le·s et officiel·le·s pratiquant·e·s
 - Code vestimentaire
 - Repas
9. Varias

1. Balises de rencontre



Gardez votre
micro muet

pour éviter la cacophonie et la perte
d'informations importantes!



Allumez votre
caméra

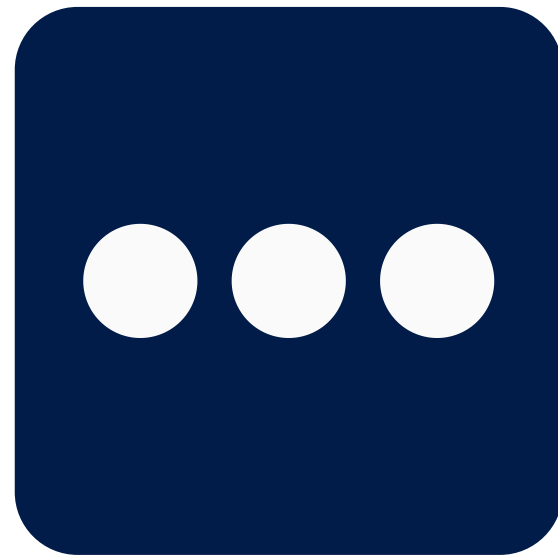
pour rendre la rencontre plus agréable
pour tous!



Demandez le
droit de parole

pour pouvoir interagir et poser vos
questions!

1. Balises de rencontre



Pour vous **renommer**, cliquez sur les 3 points (...) dans la fenêtre vidéo, et choisissez "renommer" dans le menu déroulant



Écrivez vos questions et commentaires dans la **boîte de clavardage** tout au long de la séance. Nous y répondrons directement, ou encore vous octroierons le droit de parole.

1. Présences



Réunion non obligatoire, mais VOTRE responsabilité, comme club, de prendre connaissance des informations qui y sont mentionnées. NAQ ne rediffusera pas les informations mentionnées ce soir.

Les présences sont donc demandées. Nous donne une meilleure idée de la transmission des messages et de l'implication des différents clubs.

Écrire votre nom, votre rôle et votre club dans l'outil de *chat*

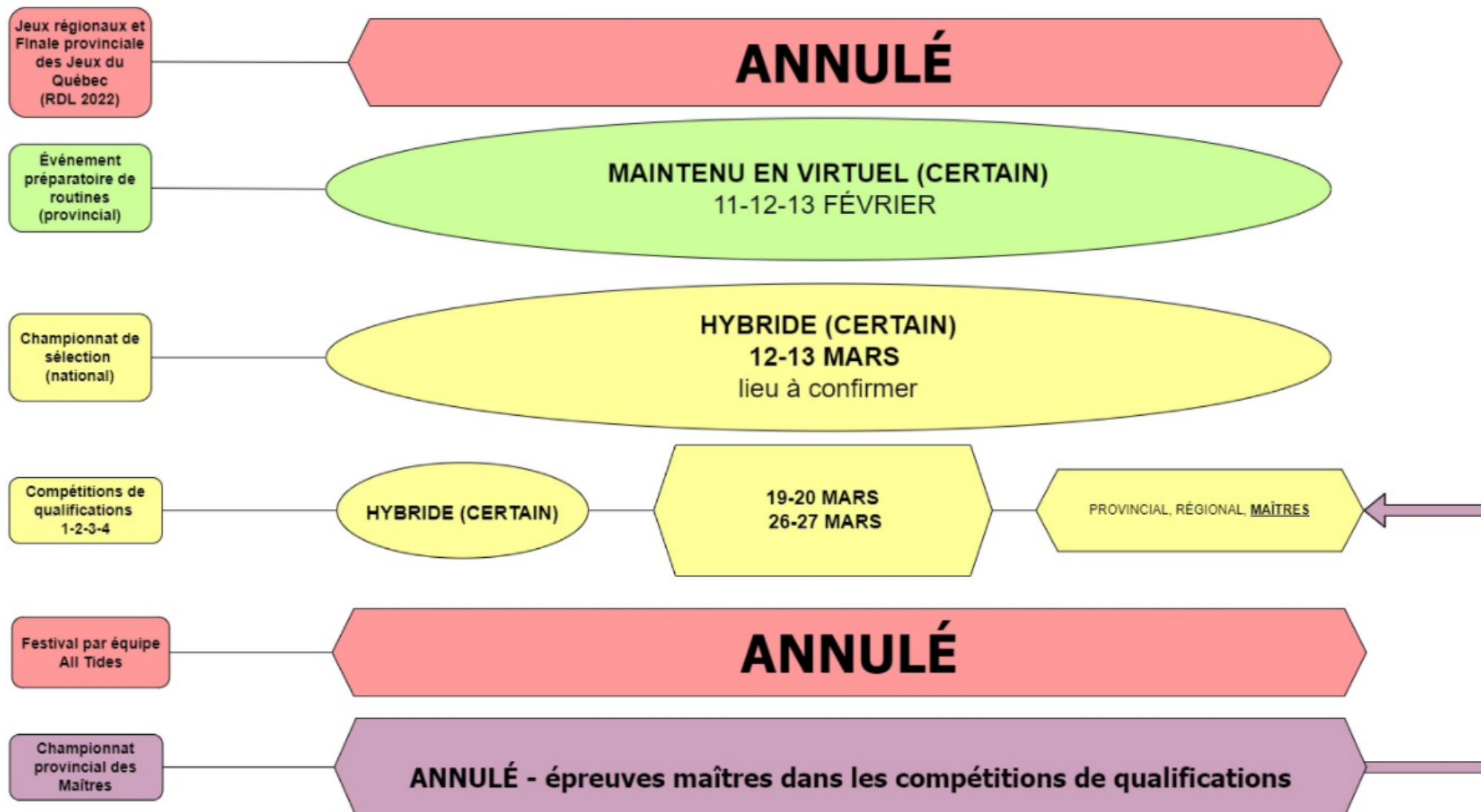
EX: Julie Vézina, directrice générale, Natation Artistique Québec

2. Calendrier modifié et mise à jour



Calendrier des événements - AJUSTÉ - 2022

VERSION 3 -- 14 FÉVRIER 2022



Championnats de fin de saison maintenus tel qu'annoncé.

MERCI AUX CLUBS HÔTES



2. Calendrier modifié et mise à jour

Format hybride (compétitions de mars)

- figures en virtuel (voir les dates pour envoi des vidéos dans les troussees d'information);
- routines en présentiel.
- Possibilité de prendre part seulement aux figures (mais pas seulement aux routines).
- **Inscriptions : Date limite 2 mars 2022.**
- Décision à venir pour les championnats.
- **SURVEILLEZ LES TROUSSES D'INFORMATION sur les pages "Événements".**

2. Calendrier modifié et mise à jour

- **Latitude dans les règlements dû aux courts délais et au contexte**

- Aucune qualification nécessaire pour les championnats provinciaux
 - ouvert à tous·tes;
 - participation non nécessaire aux compés de qualification;
- Pas de pénalités;
- Pas de limite de temps.

- **Statut Espoir**

- Compés de qualification = critère d'engagement
 - discussions avec le Ministère

3. Entraîneur-e-s admissibles

Pour tous les événements organisés par Natation Artistique Québec :

- Il est **requis d'inscrire vos entraîneur-e-s dans la plateforme d'inscriptions** (ou d'envoyer la liste via courriel à Valérie si vous avez déjà procédé à l'inscription : 1 seule liste par club SVP);
- Les prérequis des entraîneur-e-s inscrit-e-s seront vérifiés avant l'événement;
- **Les entraîneur-e-s qui ne sont pas inscrit-e-s n'auront pas accès au bassin;**
- Aucune carte d'entraîneur-e ne sera émise cette année;
- **Des bracelets seront distribués à l'entrée aux entraîneur-e-s inscrit-e-s et en règle.**

3. Entraîneur-e-s admissibles

*EXCEPTION POUR LA SAISON EN COURS SEULEMENT

Provincial, National, Maîtres :

- Affiliation complétée et payée (donc ne doit pas être *pending*);
- Prérequis d'affiliation qui doivent être complétés :
 - Vérification des Antécédents judiciaires en règle;
 - 1 des 3 formations sur le Sport Sain et Sécuritaire à jour;
 - Formation "Prendre une tête d'avance";
 - Formation minimale requise (Introduction à la compétition modules 1 à 8 minimum)
 - *Exceptionnellement, les clubs peuvent demander un "laisser-passer" qui détaille la démarche de mentorat qui sera mise en place. La règle de 2 devra être appliquée en tout temps;
 - * Pour les divisions seulement, les entraîneur·e·s n'ayant pas fait la formation et/ou l'évaluation Prise de décisions éthiques pourront avoir accès au bassin (Règle de 2).
L'exigence sera de retour pour les championnats provinciaux 2022.

Des questions ? Contactez Valérie

3. Entraîneur-e-s admissibles

Championnat de sélection

Pour être cohérent avec l'alignement national-provincial :

- Formation minimale requise : Introduction à la compétition.
 - Ancienne formation ou Modules 1 à 8 minimum de la nouvelle formation;
 - Saison 2022-2023 : Introduction à la compétition *formé* (incluant multisports).

NB : valide pour cette compétition seulement du programme national, puisque les événements subséquents sont gérés par Natation Artistique Canada et ce sera leur manuel des règlements qui s'appliquera.

4. Règles COVID en compétition

Championnat de sélection

- **Passeport vaccinal exigé**
- **Masques de procédures obligatoires**
- Procédure de désinfection
- Attribution d'espaces par club
- Nombre de personnes limitées sur le bord de la piscine (horaire à cet effet)
- Nombre limité de spectateurs
- Entraîneur·e·s et athlètes à 2m (CNESST)
- **Toutes les spécifications propres à chaque installation et au déroulement de la compétition seront mentionnées lors de la rencontre OBLIGATOIRE du 1er mars 2022, 20h00**

4. Règles COVID en compétition

Compétitions de qualification

- AUCUN Passeport vaccinal
- **Masques de procédures obligatoires**
- Procédure de désinfection
- Entraîneur.e.s et athlètes à 2m (CNESST)

Toutes les spécifications propres à chaque installation et au déroulement de chaque compétition seront mentionnées dans les réunions d'entraîneur.e.s

4. Règles COVID en compétition

Pour tou·te·s

- **Chacun apporte son lunch (officiel·le·s et bénévoles)**
- **Qui fournit les masques de procédures :**
 - NAQ = officiel·le·s et personnel ou représentant·e de la fédération
 - Clubs hôtes = bénévoles
 - Clubs = athlètes et entraîneur·e·s
 - Spectateurs/trices = personnel

NAQ s'attend à un respect exemplaire des mesures par tous et toutes (masques de procédure) et à la collaboration de ses membres pour assurer le bon déroulement des événements à venir.

4. Règles COVID en compétition

Mesures en vigueur actuellement	À venir dès le 21 février	À venir dès le 28 février	À venir dès le 14 mars
Événements intérieurs 50 % de la capacité (limite de 500 personnes) - Aucun entracte Événements extérieurs - Limite de 5 000 personnes	Événements intérieurs - Avec passeport vaccinal : 50 % de la capacité - Si 1000 spectateurs et plus : mise en place d'un protocole sanitaire	Événements intérieurs - Avec passeport vaccinal : fin de la limite de la capacité, pour les salles de 10 000 spectateurs et moins - Avec passeport vaccinal : limite de capacité à 50 %, pour les salles de plus de 10 000 spectateurs.	- Ouverture des parterres pour la danse Événements extérieurs - Aucune limite de capacité Salles de 10 000 spectateurs et plus - Aucune limite de capacité
Intérieur - Activités de sports ou de loisirs et cours permis seulement pour un groupe maximal de 25 personnes - Reprise des matchs pour tous - Ouverture des gyms 50 % de la capacité - Port du masque et respect de la distanciation - Orchestres et chorales amateurs soumis aux mêmes règles que loisirs intérieurs - Ouverture des concessions alimentaires : - Capacité des lieux à 50 % à l'intérieur - Distanciation de 1 m entre les tables - Camps durant la semaine de relâche permis (avec protocole sanitaire) Extérieur - Activités permises - Compétitions ou tournois permis à l'extérieur		Intérieur - Reprise des compétitions et des tournois - Fin de la limite de participants en sports et loisirs	Gyms Aucune limite de capacité

4. Règles COVID en compétition

	Couvre-visage	Mesures en vigueur actuellement	À venir dès le 21 février	À venir dès le 28 février	À venir dès le 14 mars
Passeport vaccinal		- Obligation de présenter le passeport vaccinal pour accéder à certains lieux et activités dont : - o Lieux de culte et funérailles - o Restaurants, bars, casinos, tavernes - o Cinémas, événements, spectacles, événements sportifs - o Assemblées, congrès, conférences, certaines cérémonies - o Lieux particuliers : arcades, sites thématiques, centres et parcs d'attractions, centres d'amusement, centres récréatifs, parcs aquatiques - o Sports et loisirs - o Spas et saunas - o Rassemblements privés dans une salle louée - Obligation de présenter un passeport vaccinal pour les personnes proches aidantes (PPA) et les visiteurs dans établissements de santé et de services sociaux (centres hospitaliers, CHSLD, CLSC, centres de réadaptation, etc.), les ressources intermédiaires, les ressources de type familial et les résidences privées pour aînés Voyez la liste de ces lieux et activités à : Quebec.ca/passeportvaccinal.	Retrait de l'obligation de présenter le passeport vaccinal pour accéder aux lieux de culte et à des funérailles		- Retrait de l'obligation de présenter le passeport vaccinal pour accéder aux activités et aux lieux auparavant visés par l'obligation dont : - o Restaurants, bars, casinos, tavernes - o Cinémas, événements, spectacles, événements sportifs - o Assemblées, congrès, conférences, certaines cérémonies - o Lieux particuliers : arcades, sites thématiques, centres et parcs d'attractions, centres d'amusement, centres récréatifs, parcs aquatiques - o Sports et loisirs - o Spas et saunas - o Rassemblements privés dans une salle louée - Retrait de l'obligation de présenter le passeport vaccinal pour les PPA et les visiteurs dans établissements de santé et de services sociaux (centres hospitaliers, CHSLD, CLSC, centres de réadaptation, etc.), les ressources intermédiaires, les ressources de type familial et les résidences privées pour aînés

5. Évaluations en compétition / formations

Introduction à la compétition :

- La planification des évaluations en compétition est en cours pour les Divisions;
- Les évaluateurs attendent les portfolios et les évaluations en entraînement (vidéos);
- Les modules en piscine reprendront sous peu (frais de 60 \$ taxes incluses conformément à la politique tarifaire).
 - Si l'horaire le permet, nous tenterons de l'inclure lors de certaines compétitions.

ALLEZ à l'eau ! :

- Retour du module en piscine bientôt (frais de 60 \$ taxes incluses conformément à la politique tarifaire);
- Les entraîneur·e·s formé·e·s qui souhaitent se prévaloir de l'adaptation COVID doivent nous faire parvenir leur vidéo et document sans tarder (actuellement sans frais).

Compétition-Développement :

- N'attendez pas pour aviser Natation Artistique Canada si vous souhaitez être évalué en compétition cette année.

6. Mes Premiers Jeux

Affiliation des athlètes

- 1 compétition de type "mes premiers jeux" peut être incluse dans l'affiliation récréative annuelle.
 - Incluant les Jeux de Montréal.
- Aucun événement de NAQ n'est possible pour les athlètes ayant une affiliation récréative.

Entraîneur·e·s :

- Affiliation compétitive;
- Mêmes critères pour la formation et les prérequis d'affiliation que lors des compétitions provinciales.

7. Inclusion et vestiaires

MIXITÉ

- Un vestiaire sera identifié comme étant Mixte. Les athlètes ne s'identifiant pas au sexe féminin devront utiliser le vestiaire mixte.
- De plus, les athlètes maîtres (adultes) côtoieront les athlètes lors de l'événement.
- Il va de soi de porter attention à la nudité dans les vestiaires.

8. Officiel-le-s - Championnat de sélection

- Date réunion préparatoire : 8 mars 2022 18h30
- Évaluation des figures
 - **Division : Jeudi 10 mars à compter de 18h30**
- Lunchs (perdiem remis aux officiel-le-s directement après l'événement)
 - attribution selon l'horaire de compétition

8. Officiel-le-s - Compétitions de qualification

- Date réunion préparatoire : 16 mars 2022 18h30
 - pour les 4 divisions
 - suivi de formation continue sur le routines techniques 16-20 ans 19h00 à 20h00
- Évaluation des figures
 - **Division 1-4 : Jeudi 17 mars à compter de 18h00**
 - **Divisions 2-3 : Mardi 22 mars à compter de 18h00**
- Polos noirs unis OK si pas de polo NAQ
- Lunchs (perdiem remis aux clubs après les événements)
 - attribution selon l'horaire de compétition
- Hébergement : clubs

8. Officiel-le-s – Officiel-le-s pratiquant-e-s

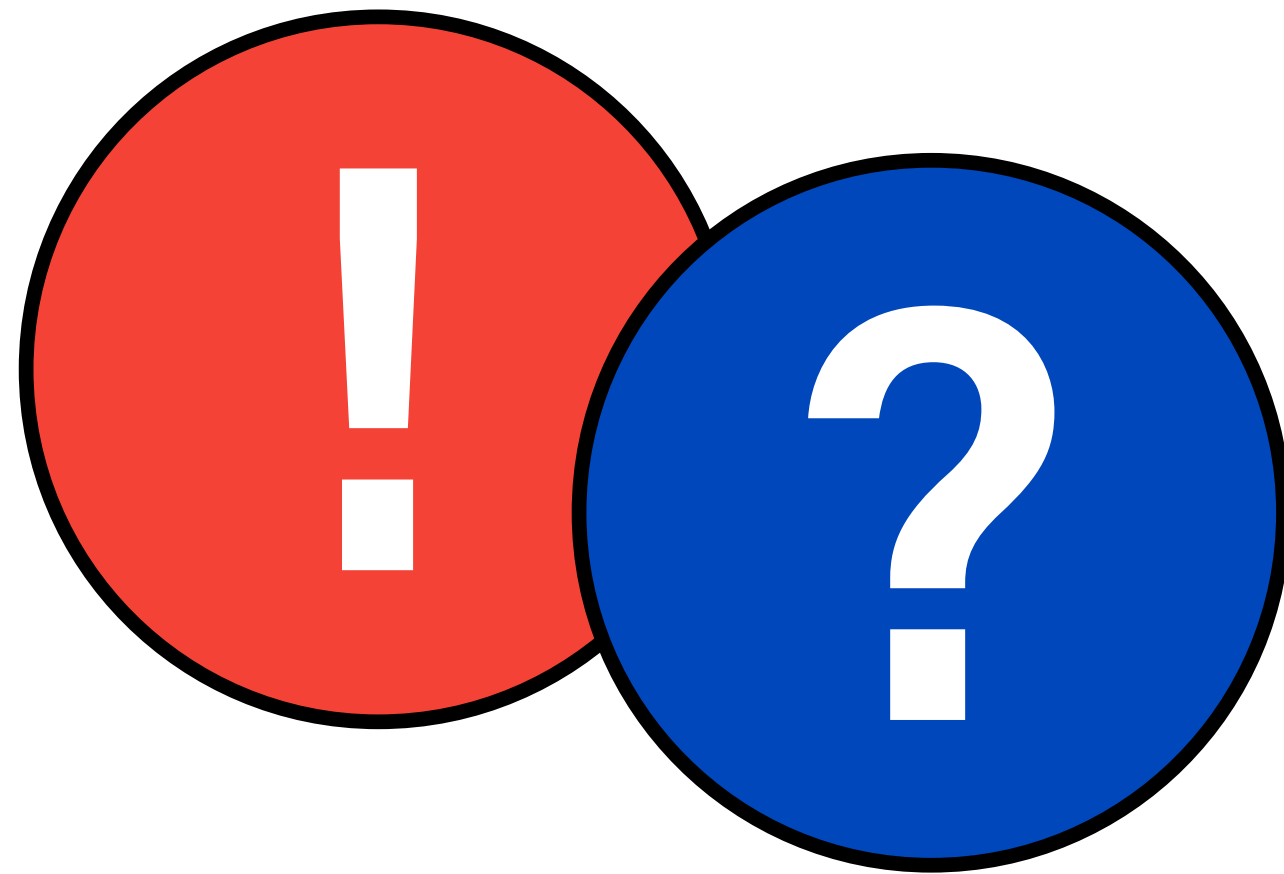
Pour prendre part aux compétitions :

- Vous inscrire sur le fichier de chaque événement

Les places étant limitées sur le bord de la piscine, les plages horaires pour les officiel·le·s pratiquant·e·s seront octroyées par demies-journées.

9. Varias

Commentaires? Questions?



NATATION ARTISTIQUE QUÉBEC

Adresse

4545, av. Pierre-De Coubertin
Montréal (QC) H1V 0B2

Courriel

info@natationartistiquequebec.ca

Téléphone

514-252-3087

Site web

natationartistiquequebec.ca

Suivez-nous sur nos médias sociaux:



@natationartistiquequebec